



# ingénierie Conseil en Aménagement

Saint Martin d'Auxigny, le 15 Juin 2020

Inventeur de projets d'avenir

## Commune de Saint Martin d'Auxigny

### Réhabilitation du quartier de l'ancienne laiterie

Résorption d'une ancienne laiterie en vue de la restauration d'un corridor

## REUNION DE CHANTIER N°07

Du 7 Juin 2020

805 Route d'Allogny  
18110 Saint-Martin-d'Auxigny

Tél. 02 48 20 26 59

contact@icamenagement.fr  
www.icamenagement.fr

Intervenants	Interlocuteur	Coordonnées	Présents
<b>Maître d'Ouvrage</b>  <b>Commune de Saint Martin d'Auxigny</b> 3, place de la Mairie 18110 Saint-Martin-d'Auxigny	<u>Fabrice CHOLLET</u> , Maire  <u>Laurent GITTON</u> , Adjoint  <u>Brigitte MORCEL</u> Directrice Générale des Services  <u>Jean François BRAQUART</u> Directeur des Services Techniques	fchollet.stma@orange.fr  lgitton.stma@orange.fr  bmorcel.stma@orange.fr  jfbraquart.stma@orange.fr	  X    X
<b>Maître d'Œuvre</b>  <b>ingénierie Conseil en Aménagement</b> 805 Route d'Allogny 18110 Saint Martin d'Auxigny	<u>Thomas CLAVIER</u> Cogérant,	07 60 68 67 40 02 48 20 26 59 clavier@icamenagement.fr	  X
<b>Coordinateur SPS</b> <b>Cabinet VERLIAT</b> 1, Rue du Champ de Foire 18290 MAREUIL-sur-ARNON	<u>Gisèle VERLIAT-ROYEZ</u>  <u>Jérôme JOLY</u>	02 48 69 80 95 cabinet.verliat@orange.fr  06 23 49 56 58	
<b>Syndicat Intercommunal de la Vallée de L'Yèvre - SIVY</b> 11, rue Jacques RIMBAULT 18000 BOURGES	<u>Gilles BENOIT</u> Président  <u>Jérémy JOLIVET</u> Responsable de la collectivité	gbenoit.mairiesainteloy@gmail.com  sivy@ville-bourges.fr	



ingénierie Conseil en Aménagement – SARL au capital de 7500€

805 Route d'Allogny – 18110 Saint Martin d'Auxigny – 804557270 RCS BOURGES

Tel. 02 48 20 26 59 - email. clavier@icamenagement.fr



## ADMINISTRATIF

### Maître d'ouvrage / Commune

- ❖ Prendre contact avec le Notaire pour l'échange de terrain → A faire après PV de bornage
- ❖ Convention de travaux en domaine privé version 2 : Signé par l'ensemble des parties.
  
- ❖ Panneau de chantier : La commune indique qu'elle ne souhaite pas de panneau de chantier dans la mesure où celui-ci n'est pas obligatoire.
  
- ❖ Essence des 3 Arbres prévu au marché : La commune propose des *Alnus Glutinosa Imperialis*
  
- ❖ Mobilier validé : Rayon de Soleil de chez Acropose
  
- ❖ Préciser si un code de service et un numéro d'engagement est nécessaire pour la facturation Chorus Pro → Aucun code de service ni numéro d'engagement

### Maître d'œuvre / iCA

- ❖ Informer le riverain de la réfection du mur.

T. CLAVIER

### LOT 1 - DESAMIANTAGE ET DEPLOMBAGE : SBDR

- ❖ Marché :
  - Marché notifié le 9 Mars 2020
  - Montant de **36 177,86 € H.T** soit 43 413,43 € T.T.C.
  - Délai contractuel : 15 jours ouvrés
  - OS 1 de démarrage de travaux : Signé
  - OS 2 : Décalage de démarrage : Signé
    - Démarrage : Lundi 4 mai
    - Délai : 15 jours ouvrés
    - Fin prévisionnelle : Mardi 26 mai → Fin de l'intervention SBDR constaté le 22 mai
  
- ❖ Attente des éléments du DOE :
  - BSDA,
  - Résultat d'analyse de prélèvement d'air, → Reçu
    - SBDR a informé iCA avoir reçu les analyses de fin de chantier présentant des valeurs inférieures à 5 fibres/L conformément à la réglementation.

## LOT 2 - DEMOLITION ET REMISE EN ETAT : AXIROUTE

### ❖ Marché :

- Marché notifié le 9 Mars 2020
- Montant de **98 960,74 € H.T** soit 118 752,89 € T.T.C.
- Délai contractuel : 45 jours ouvrés
- OS 1 et 2 de démarrage de travaux : Signé
  - Démarrage : Mercredi 27 Mai 2020
  - Délais de 45 jours ouvrés
  - Fin du délai au jeudi 30 juillet 2020.

### Coordination SPS :

- Envoyer PPSPS au cabinet Verliat + iCA → fait
- Inspection préalable : Fait pour Axiroute et Berry TP

### ❖ DICT à Faire : N° de DT 2019052400040D0D

### ❖ Constat d'huissier : [Fait, A communiquer](#)

### ❖ Demande d'arrêté de circulation à faire. → Fait

### ❖ Sous traitance :

- Déconstruction : BERRY TP - DC4 lors de la réponse. Validé par MOA.
- Maçonnerie → Fait par Axiroute
- Clôture -> Compagnon des clôtures
- Espace vert -> A priori Terideal/Tarvel

### ❖ Fiche technique des différentes fournitures à fournir :

- GNT 0/20 Eruptive → [Proposition de GNT 0/10](#) → Validé le 8 juin.
- Grille 600x600 D400

### ❖ PLAN EXE : → Respecter altimétrie du plan DCE.

### ❖ Planning à jour : Version du 11 mai 2020

C. DERBIER

C. DERBIER

C. DERBIER

## TRAVAUX

### LOT 1 - DESAMIANTAGE ET DEPLOMBAGE : SBDR

- ❖ Démontage des éléments structurelles présentant du plomb par Berry TP pour évacuation par SBDR → Fait → [Bordereau de suivi à communiquer](#)

### LOT 2 - DEMOLITION ET REMISE EN ETAT : AXIROUTE

- ❖ Installation de chantier :
  - Barriérage : A faire idem au lot 1 → [Prévoir HERAS pour intervention AXIROUTE](#)
    - + [protection riveraine](#) Constaté ce jour







- Bungalow autonome pour Berry TP et Axiroute
- Prévoir Gilet de sauvetage en raison de la présence de la rivière.
- ❖ Travaux de démolition :
  - Démarrage le 27mai 2020, intervention Berry TP pour 3 semaines.
  - Démarrage par la démolition du bâti côté nord (bâtiment structure métallique) → FAIT
    - + une partie du dallage → [Evacuation en cours](#)
  - Démolition du bâti du bâtiment ancien → Protection par tapis pour la démolition du pignon coté riverain → Impact pour le riverain 1 jours → [En cours](#)
  - Démolition dalle
  - Démolition clôture → Attention à récupérer les panneaux des subventionneurs
  - Démolition dalot → [En cours](#)
    - [Le tuyau aboutissant dans l'aqueduc sera prolongé par une noue vers la rivière](#)



- ➔ Un pompage dans la rivière est possible avec les contraintes suivantes :
  - Pompage < 5m<sup>3</sup>/h
  - Prélèvement < 1000 m<sup>3</sup>
  - Respect du 1/10ème du module
    - ➔ Dans ce cadre, le SIVY réalisera une mesure du débit de la rivière.
      - ⇨ [Débit à communiquer](#)
  - [Le pompage pourra se faire dans le puit à l'intérieur du bâtiment](#)

C. DERBIER

SIVY

- ❖ Interface avec le riverain : → **Prévu le 15 juin → EN COURS**
  - Mise en place d'un tapis de démolition sur chariot télescopique lors de la démolition du pignon
    - Le chariot télescopique sera positionné dans la cour du riverain avec un agent de l'entreprise → **en cours**
    - Prévoir barriérage si besoin
    - Prévoir une protection du sol et de la haie. → **en cours**
    - Durée : 1 jours
  - Le cabanon du riverain est vide
  
- ❖ Circulation pour évacuation
  - Faire la demande d'arrêté de circulation → **Fait**
  - Prévoir à minima un homme trafic lors de la sortie et entrée des camions
  - Prévoir balayage lors des évacuations
  - Modification de la circulation à prévoir :
    - Interdiction de stationner au niveau de la place du bas de la rue du Commerce lors des journées d'évacuation → Laisser une place pour les convoyeurs de fond
    - Mettre la Rue Basse de l'Eglise en sens unique (sens montant) afin de supprimer un flux arrivant dans le carrefour
    - Baliser la rive de chaussée pour sécuriser la sortie du chantier.
    - Alternat manuel ou par panneaux B15/C18 si besoin lors de la sortie des camions.
    - Sur la RD : Prévoir limitation à 30km/h
      - ⇒ Panneaux SUR MAT AK5  + B14  +  + 

C. DERBIER



- ❖ La rivière de contournement sera réalisée par AXIROUTE : **FAIT**
  
- ❖ Enchaînement des travaux : Voir planning
  - Démolition du bâtiment, Intervention BERRY TP :
    - Y compris dépollution, dégazage et enlèvement de la cuve à fuel.
      - ⇒ A priori 2 cuves à fuel serait présente.
        - À confirmer lors du terrassement
        - → **A programmer cette semaine**

- Intervention Axiroute A partir du 22 juin
  - Les travaux doivent permettre le bornage qui aura lieu le 25 juin.
  - Terrassement et création de structure de parking
    - ⇒ Détail de la structure :
      - Béton Concassé 0/80 : 35 cm
      - GNT 0/31<sup>5</sup> : Carrière Quinssaines : 5cm
      - GNT 0/10 : Carrière Quinssaines : 5cm
    - ⇒ Possibilité de supprimer la couche en 0/31<sup>5</sup> si le 0/80 est suffisamment fermer sans ferrailage.
- ❖ Mise à niveau de la dalle de puits → **Veillez à son balisage constant !**
- ❖ Maçonneries diverses + enduit
  - ⇒ Proposition de chaperons à faire → A valider
    - La commune accepte le principe d'un chaperon double pente ton pierre
  - ⇒ Proposition d'enduit à faire → A valider
    - Objectif : Enduit ton pierre
- Les éléments d'enduit et chaperon seront à valider également par le riverain
  - RDV à programmer par iCA.
  - Coupe de haie à prévoir pour la pose des chaperons ?

- ❖ Le long de la rivière, des végétaux sont présents. Si ces végétaux sont conservés un merlon parallèle à la rivière devra être conservé pour garder les arbres.

- Attente de la réponse du SIVY sur ce point.
- Au niveau communal, le souhait est de supprimer ces arbres qui ne permette pas leur entretien le long de la rivière.



- ❖ Pour la pose de la clôture, prévoir taille de la haie →



- ❖ En fin d'opération :
  - Mise en œuvre de terre végétale
    - ⇒ Intervention SIVY pour rivière
  - Plantation, Engazonnement, mobilier.
- ❖ Les arbres seront : *Alnus Glutinosa Imperialis*
- ❖ Les espaces verts seront sans doute sous-traités à Terideal

## PECHE DE SAUVEGARDE

- ❖ Pêche : Fait
- ❖ Attente du rapport d'intervention → Fait

## BORNAGE

- ❖ Bornage prévu le jeudi 25 juin.
- ❖ La commune ne souhaite pas devenir propriétaire du mur riverain

## SIVY

- ❖ Intervention de Terideal pour le SIVY Fin juin ou début Juillet

**PROCHAINE REUNION**  
**Lundi 22 Juin à 9h00**